



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 08 JANVIER 2024

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos - Gondel

Assiste : M. Vernet (Comité)

Excusé : M. Renault (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



SUIVI FMI

La Commission Futsal rappelle à tous les clubs que la **FMI** est obligatoire pour toutes les rencontres de Senior Futsal ou de Critérium Jeunes Futsal.

La commission Statuts et règlements du DVOF est chargé du suivi de la non-utilisation de la FMI par les clubs. Les sanctions pour non-utilisation de la FMI sont applicables **à partir du 01-11-23**.

Rappel de l'article 44-4 des RS du DVOF :

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Dans le cas de non-utilisation de la FMI, les clubs doivent adresser un mail au DVOF en indiquant les raisons de l'absence de FMI.

COURRIERS CLUBS

Bezons Futsal Club : Mail du 18-12-23

Demande de remboursement des frais d'arbitrage pour la rencontre du 17-12-23 contre Goussainville Fc

Les Sportifs de Garges : Mail du 24-12-23 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre du 20-01-24 contre Arnouville Usc au samedi 24-02-24 en raison de la programmation du match de Coupe Nationale pour l'équipe 1.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Montigny Lvdb : Mails des 26-12-23 et 05-01-24

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Cosec pour la rencontre du 13-01-24 contre My Sarcelles Futsal (attestation mairie fournie). La commission reporte la rencontre au samedi 20-01-24.

My Sarcelles Futsal : Mails des 27-12-23 et 07-01-24

Proposition de date pour le report de la rencontre contre Montigny Lvdb.

La commission programme la rencontre au samedi 20-01-24.

Parmain Futsal As : Mail du 27-12-23

Pris note du résultat de la rencontre de Coupe de Comité Futsal contre Combo Futsal 2

Marcouville City CP : Mail du 01-11-24

Pris note du forfait général de votre équipe Senior 3 en championnat de D1.

My Sarcelles Futsal : Mail du 06-01-24

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 29-01 contre Foot Indoor Loisir au lundi 19-02-24 en raison de l'occupation du gymnase par la boxe. Accord de la commission.

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 22-03 contre Montmagny Asfs au lundi 15-04-24 en raison de l'occupation du gymnase par le basket. Accord de la commission.

Montigny Lvdb : Mail du 08-01-24

Pris note de votre proposition pour jouer la rencontre contre My Sarcelles Futsal le mardi 16-01-24.

Refus de la commission. La commission programme la rencontre au samedi 20-01-24.

My Sarcelles Futsal : Mail du 08-01-24

Demande de renseignement concernant la participation des joueurs dans les 2 équipes d'une même division.

La commission demande au secrétariat de transmettre votre demande à la commission Statuts et Règlements.



COUPE COMITÉ FUTSAL

Match n° 27616712 : Marcouville city CP 3 / Sannois Fce 2 du 20-01-24

Forfait général de l'équipe de Marcouville City CP 3

Sannois Fce qualifiée pour le tour suivant.

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE Tour de Cadrage

Les rencontres du tour de cadrage auront lieu :

Semaine **03** du **15-01** au **21-01-24**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	27684507	MARCOUVILLE CITY CP 2	PARMAIN FUTSAL AS 1	Sam 20-01-24 à 18H30
2	27684508	CERGY-PONTOISE FC 1	COMBO FUTSAL 1	Lun 15-01-24 à 20H00
3	27684509	ASF ARGENTEUIL 1	MONTMORENCY FUTSAL 1	Mardi 16-01-24 à 20H15
4	27684510	MONTMAGNY ASFS 1	RC ARGENTEUIL 1	Lun 15-01-24 à 20H45
5	27684511	SAINT BRICE FC 1	GONESSE RC 1	Sam 20-01-24 à 20H30

Les équipes suivantes engagées en coupe nationale sont exemptes du tirage :

Les Sportifs de Garges

Les équipes suivantes engagées en coupe de Paris IDF sont exemptes du tirage :

Afs Vauréal - Attainville Futsal C – Garges Djibson Asc 2 - Goussainville FC –

Equipes exemptées du tirage : Arnouville Usc – Avicenne Asc - Eaubonne Csm - Montigny Lvdb – My Sarcelles Futsal – Sannois Fce

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

MATCHS REMIS

SENIOR D1

Match n° 26509851 : Arnouville Usc 1 / Les Sportifs de Garges 2 : **le samedi 24-02-24 à 13H30**

SENIOR D2

Match n° 26802003 : Montigny Lvdb 2 / My Sarcelles Futsal 2 : **le samedi 20-01-24 à 17H15**

Match n° 26802014 : My Sarcelles Futsal 2 / Foot Indoor Loisir 1 : **le lundi 19-02-24 à 21H30**

Match n° 26571942 : My Sarcelles Futsal 1 / Montmagny Asfs 2 : **le lundi 15-04-24 à 21H30**



NON ENVOI FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

COUPE COMITÉ FUTSAL

Match n° 27616716 : Combo Futsal 2 / Parmain Futsal AS 2 du 02-12-23

Transmission du résultat par le club de Parmain Futsal.

Non envoi feuille de match par le club recevant

Combo Futsal 2 : 2 Buts

Parmain Futsal As : 3 Buts

Parmain Futsal qualifié pour le tour suivant.

Combo Futsal : Amende = 52€

SENIOR D1

Match n° 26509854 : RC Argenteuil 1 / Osny United 1 du 14-12-23

Non envoi feuille de match par le club recevant.

Non transmission du résultat par le club visiteur.

Match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Rc Argenteuil 1 : 0 But -1 Point

Osny United 1 : 0 But -1 Point

Rc Argenteuil : amende = 52€

CRITÉRIUM U16

Match n° 27389969 : Combo Futsal 21 / Avicenne Asc 21 du 02-12-23

Transmission du résultat par le club de Avicenne Asc

Non envoi feuille de match par le club recevant

Combo Futsal 21 : 3 Buts

Avicenne Asc 21 : 16 Buts

Combo Futsal : amende = 52€

Match n° 27389974 : Cergy-Pontoise Fc 21 / Combo Futsal 21 du 09-12-23

Non envoi feuille de match par le club recevant

Non transmission du résultat par le club visiteur

Match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Cergy-Pontoise Fc 21 : 0 But

Combo Futsal 21 : 0 But

Cergy-Pontoise Fc : amende = 52€

CRITÉRIUM U14

Match n° 27391075 : Combo Futsal 21 / Marcouville City Cp 21 du 18-11-23

Non envoi feuille de match par le club recevant

Non transmission du résultat par le club visiteur

Match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Combo Futsal 21 : 0 But

Marcouville City Cp 21 : 0 But

Combo Futsal : amende = 52€

Match n° 27391029 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 25-11-23

Non envoi feuille de match par le club recevant

Non transmission du résultat par le club visiteur

Match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Combo Futsal 21 : 0 But

Asf Argenteuil 21 : 0 But

Combo Futsal : amende = 52€



FORFAIT GÉNÉRAL

SENIOR D1

Marcouville City CP 3 : Forfait général de l'équipe en Senior D1.
Marcouville city CP : amende = 110€

FRAIS D'ARBITRAGE

SENIOR D2

Match n° 26602022 : Bezons Futsal Club 1 / Goussainville Fc 2 du 17-12-23
Absence de l'équipe de Goussainville Fc 2
Crédit : Bezons Futsal C 1 – 2 x 48,5 € = 97 €
Débit : Goussainville Fc 2 – 2 x 48,5 € = 97 €

CALENDRIERS JEUNES

CATEGORIE : U12 Futsal PH 2

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 27.01.24	Sa 09.03.24	Sa 30.03.24	Sa 04.05.24	Sa 01.06.24
Di 28.01.24	Di 10.03.24	Di 01.04.24	Di 05.05.24	Di 02.06.24
2 - 5	3 - 1	4 - 2	5 - 3	1 - 4
4 - 3	5 - 4	1 - 5	2 - 1	3 - 2
6 - 1	2 - 6	6 - 3	4 - 6	5 - 6

CRITÉRIUM U12 FUTSAL GR A		
1	551972	AVICENNE ASC 2
2	850343	ATTAINVILLE FIUTSAL CLUB 1
3	561071	ASF ARGENTEUIL 1
4	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
5	580869	PERSANAISE CFJ 1
6	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1

CRITÉRIUM U12 FUTSAL GR B		
1	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
2	551972	AVICENNE ASC 1
3	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
4	561071	ASF ARGENTEUIL 2
5	560866	COMBO FUTSAL 1
6		EXEMPT



CATEGORIE : U14 Futsal PH 2

GRUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 20.01.24	Sa 02.03.24	Sa 16.03.24	Sa 27.04.24	Sa 18.05.24
Di 21.01.24	Di 03.03.24	Di 17.03.24	Di 28.04.24	Di 19.05.24
2 - 5	3 - 1	4 - 2	5 - 3	1 - 4
4 - 3	5 - 4	1 - 5	2 - 1	3 - 2
6 - 1	2 - 6	6 - 3	4 - 6	5 - 6

CRITÉRIUM U14 FUTSAL GR A		
1	551972	AVICENNE ASC 1
2	560866	COMBO FUTSAL 1
3	561071	ASF ARGENTEUIL 1
4	580869	PERSANAISE CFJ 1
5	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 1
6	560972	C S JOCASSIENS 1

CRITÉRIUM U14 FUTSAL GR B		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
2	551972	AVICENNE ASC 2
3		EXEMPT
4	561071	ASF ARGENTEUIL 2
5	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
6	553776	GARGES DJIBSON ASC 1

CATEGORIE : U16 Futsal PH 2

GRUPE DE 10

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 20-01-24	Sa 27-01-24	Sa 02-03-24	Sa 09-03-24	Sa 16-03-24	Sa 30-03-24	Sa 04-05-24	Sa 18-05-24	Sa 01-06-24
Di 21-01-24	Di 28-01-24	Di 03-03-24	Di 10-03-24	Di 17-03-24	Di 02-04-24	Di 05-05-24	Di 19-05-24	Di 02-06-24
2 - 9	3 - 1	4 - 2	5 - 3	6 - 4	7 - 5	8 - 6	9 - 7	1 - 8
4 - 7	5 - 8	6 - 9	7 - 1	8 - 2	9 - 3	1 - 4	2 - 5	3 - 6
6 - 5	7 - 6	8 - 7	9 - 8	1 - 9	2 - 1	3 - 2	4 - 3	5 - 4
8 - 3	9 - 4	1 - 5	2 - 6	3 - 7	4 - 8	5 - 9	6 - 1	7 - 2
10 - 1	2 - 10	10 - 3	4 - 10	10 - 5	6 - 10	10 - 7	8 - 10	9 - 10

GRUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 20-01-24	Sa 27-01-24	Sa 02-03-24	Sa 09-03-24	Sa 16-03-24
Di 21-01-24	Di 28-01-24	Di 03-03-24	Di 10-03-24	Di 17-03-24
2 - 5	3 - 1	4 - 2	5 - 3	1 - 4
4 - 3	5 - 4	1 - 5	2 - 1	3 - 2
6 - 1	2 - 6	6 - 3	4 - 6	5 - 6
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Sa 30-03-24	Sa 27-04-24	Sa 04-05-24	Sa 18-05-24	Sa 01-06-24
Di 02-04-24	Di 28-04-24	Di 05-05-24	Di 19-05-24	Di 17.12.23
Journée 10	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09



CRITÉRIUM U16 FUTSAL GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 1
2	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 1
3	551972	AVICENNE ASC 1
4	560866	COMBO FUTSAL 1
5	524020	VÉMARS ST WITZ 1
6	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
7	580869	PERSANAISE CFJ 1
8	580442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
9	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
10		EXEMPT

CRITÉRIUM U16 FUTSAL GR B		
1	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 2
2	561071	ASF ARGENTEUIL 2
3	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS
4	551972	AVICENNE ASC 2
5	582621	FOOT INDOOR LOISIR 1
6	551988	CERGY-PONTOISE FC 1

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

1^{er} APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

PLATEAU U9 du 17-12-23

Ermont Ams : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U9 du 17-12-23 à Asf Argenteuil

2^{ème} APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

PLATEAU U9 du 16-12-23

Avicenne Asc : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U9 du 16-12-23 à Futsal Club VLB.

NON TRANSMISSION FEUILLE DE PRÉSENCE CLUB APRÈS 2 RELANCES

PLATEAU U9 du 02-12-23

Marcouville City Cp : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U9 du 02-12-23 à Attainville.

Marcouville City Cp : amende = 52€



PLATEAU FUTSAL U10

Plateau N°1 - Week-end des 27 et 28 Janvier 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 27 Janvier 2024 (Coup d'envoi à 09h00)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Garges Djibson Asc (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Samedi 27 Janvier 2024 (Coup d'envoi à 09h00)			
Ermont Ams	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 Ermont	4	Ermont Ams (1&2) Marcouville City CP (1&2)
Dimanche 28 Janvier 2024 (Coup d'envoi à 10h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	4	Les Sportifs de Garges (1&2) Avicenne Asc (1&2)
Dimanche 28 Janvier 2024 (Coup d'envoi à 11h30)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	6	AsF Argenteuil (1&2) Futsal Club VLB (1&2) Persanaise Cfj (3&4)

PLATEAU FUTSAL U8

Journée N°1 - Week-end des 20 et 21 Janvier 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 21 Janvier 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Avicenne Asc (1&2) AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2)
Dimanche 21 Janvier 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	8	Persanaise Cfj (1&2) Avicenne Asc (3&4) Futsal Club VLB 1 Garges Djibson Asc 1 Marcouville City (1&2)
Journée N°2 - Week-end des 03 et 04 Février 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 03 Février 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	8	Garges Djibson Asc 1 Avicenne Asc (1&2) AsF Argenteuil (1&2) Futsal Club VLB 1 Persanaise Cfj (1&2)
Samedi 03 Février 2024 (coup d'envoi à 10h00)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City (1&2) Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2)

Prochaine réunion
Lundi 22 Janvier 2024 à 18H30